



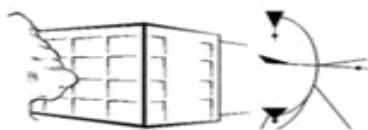
Ville de
La Queue-en-Brie

Année 2021-2022

Parents d'élèves

« Pour nous aider et mieux nous informer »

Collège Jean Moulin



PROFESSION DE FOI

Election des représentants des parents d'élèves au collège
Le 8 octobre 2021- Vote uniquement par correspondance

La FCPE est la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves *

Ici au Collège Jean Moulin, notre section locale vous représente aussi.

Nous sommes comme vous des parents de La Queue-en-Brie avec nos enfants au collège Jean Moulin et sommes des parents bénévoles à votre écoute :



1- Alexandra
CAUQUIL



2- Sophie
HOBBS



3- Virginie
DELARUE



4- Virginie
LEFEVRE



5- Abla
ROUAS AITOUT



6- Arimatou
SYLLA



7- Elise
FALCO



8- Hila
DI LUCA



9- Céline
DENOST



10- Rachida
ZANFONGNON



11- Guida
DA SILVA GOMES



12- Christophe
DE VERA



13- Mohamed-
Ali ABADA



14- Louisa
ROUBIOU

Avec notre liste FCPE de 14 parents d'élèves motivés et investis, nous nous présentons à vous pour les élections au CA du collège (7 titulaires et 7 suppléants) mais également pour les autres instances et différentes commissions du collège.

Nous nous engageons bénévolement avec tous les autres parents adhérents de notre section locale de la FCPE : nous représenterons les parents et responsables d'élèves également dans les conseils de classe.

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves au niveau national par le nombre de ses adhérents. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique fondée en 1947, qui défend l'école PUBLIQUE, LAIQUE et GRATUITE.

L'adhésion est possible à tout moment, même en cours d'année scolaire *.

* **Adhésion à tout moment :** Si vous le souhaitez, contactez-nous pour vous informer, obtenir un soutien ou adhérer.

Adresse postale : Parents d'élèves FCPE – Collège Jean Moulin – 1, Avenue des Bordes – 94510 La Queue-en-Brie

Contact FCPE : collegefcpe94510secretariat@hotmail.com site web du collège : www.college-jeanmoulin.fr/ -



• Le vote du vendredi 8 octobre 2021 par correspondance uniquement et pourquoi voter pour la liste "parents FCPE" ?

« La FCPE du collège Jean Moulin de La Queue-en-Brie s'unit avec vous pour le bien-être de nos enfants : réussite scolaire et orientation choisie pour tous ! »

La FCPE participe à la vie scolaire des établissements (écoles, collèges, lycées et universités) pour défendre l'intérêt des élèves et représenter leurs parents ou responsables comme ici au collège.

Le vote du 8 octobre prochain est un scrutin ouvert à tous, où **chaque parent ou responsable d'élève qui a l'autorité parentale est électeur et peut voter une seule fois** (par correspondance avant la clôture du scrutin) puisqu'il est inscrit comme électeur de l'année scolaire suivant la liste officielle éditée par le collège.

Chaque parent dispose d'une seule voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits au collège et peut voter à l'aide des documents fournis par le collège ci-joints ou au bureau de vote.

Pour toutes les familles, comme chaque année, nous nous engageons pour cette année 2021-2022 :

- ▶ **à être les porte-paroles** dans l'intérêt des élèves et des familles, **à représenter les parents au Conseil d'Administration du collège mais également dans les autres instances** : conseils de classes sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}, conseils de discipline, commissions éducatives, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, commissions hygiène et sécurité, commissions « menus » et aux autres instances où nous serons ;
- ▶ **à être aussi un soutien auprès des parents ayant un enfant à besoins spécifiques (adaptations scolaires, AESH...)** notamment lors de pénurie de postes d'AESH face au rectorat de Créteil.
- ▶ **à préserver et enrichir les conditions de scolarité** de nos enfants, pour cela, nous demandons :
 - un **accompagnement scolaire** aboutissant à une orientation choisie pour chaque élève avec un suivi scolaire individualisé, même en cas de difficultés familiales ou de santé ;
 - un **soutien scolaire et une aide aux "devoirs faits"** dans des conditions favorables à chaque élève ;
 - de **limiter les effectifs des classes à 25 élèves maximum** pour tous les niveaux et chaque classe ;
 - des **services plus efficaces** (vie scolaire, restauration, santé, ...) pour des conditions scolaires sûres ;
 - des conditions sanitaires et de vie au collège améliorées avec des accessibilités et des lieux scolaires de qualité (propreté et entretien régulier des locaux, maintenance des bâtiments et espaces de vie) ;
- ▶ **à chercher des solutions pour améliorer la qualité de vie de nos enfants**, comme alléger le poids des cartables, avoir des emplois du temps répartis équitablement sur la journée et la semaine, assurer une meilleure sécurité et circulation des élèves au sein du collège, aux entrées et sorties ;
- ▶ **à veiller aux remplacements rapides** des professeurs et autres personnels absents, par des solutions immédiates et durables ;
- ▶ **à participer à la vie scolaire et éducative au plus proche des besoins des familles et des élèves** : notamment en faisant remonter à la direction du collège, les difficultés ou renseignements transmis par les parents, en continuant à réclamer au minimum une sortie par classe, à veiller à des voyages organisés sur l'année scolaire et en soutenant le développement des projets, ateliers et clubs au collège (sections sportives, activités éducatives et culturelles, théâtre et chorale) ;
- ▶ **à communiquer** en souhaitant l'évolution permanente des différents outils de communication (carnet de correspondance, site internet du collège, cartable en ligne, Pronote, Sacoche, ...) entres "élèves-parents-collège" afin de faciliter la régularité des échanges, dans l'écoute et le respect de chacun, tout en maintenant des relations humaines et de proximité entre tous.